

**ACCUEIL DES ENFANTS
&
PRINCIPALES MESURES RELATIVES AU COVID-19
APPLICABLES POUR NOS CAMPS**

Arrivée et départ des enfants

Il est probable que ces mesures sanitaires ralentiront un peu la fluidité de l'accueil et du départ des enfants.

- Arrivée le dimanche de 17h à 19h30
- Départ le samedi de 9h à 12h

Voici les détails de cette organisation :

Arrivées

- Pour des raisons d'espace liées aux protocoles sanitaires tous nos camps d'été auront lieu cette année dans 2 chalets distincts :

« Les Raffles Switzerland » à Siviez

Pour votre GPS, entrer Haute-Nendaz, puis, nous vous conseillons de suivre la route jusqu'à Siviez. Le chalet «Les Raffles Switzerland» est le 2ème sur la gauche en arrivant à Siviez

« La cité joie » à Haute-Nendaz

Pour votre GPSE, entrer Haute-Nendaz, puis arrivant à Haute-Nendaz, au rond-point (poste et office de tourisme), prendre à gauche, suivre la direction route de Siviez et à 150 mètres sur la gauche il y aura un flag CJSA

- L'accueil se fera en extérieur.
- Un seul parent ou référent de la famille sera autorisé à se présenter à l'accueil avec l'enfant inscrit.
- Aucun parent ou référent de la famille ne sera autorisé à pénétrer dans le chalet.
- Un moniteur/ monitrice prendra en charge l'enfant pour lui indiquer sa chambre et l'aider à s'installer.
- A l'arrivée, la température de chaque enfant sera prise sans contact. Nous nous réservons le droit de refuser un enfant présentant une température anormalement élevée.
- Un document intitulé « *attestation sanitaire Covid-19* » à télécharger, à imprimer, à compléter est à présenter lors de l'arrivée de l'enfant. Cette attestation de non-

suspicion de Covid-19 est OBLIGATOIRE et doit être lue et complétée avec toute l'attention nécessaire.

- Pour des raisons d'hygiène et de rapidité, nous vous prions d'amener aussi les documents suivants déjà complétés :
 - Comme chaque année, nous vous demanderons de remplir et de signer (ou pas) l'autorisation de produire des photos où figurent votre enfant sur nos réseaux sociaux, à des fins de communication.
 - Prévoyez aussi la copie de la carte d'assurance maladie de votre enfant

Départs

- Le samedi, un seul parent ou référent de la famille sera autorisé à se présenter à l'accueil à l'extérieur du chalet pour venir chercher l'enfant.
- Comme à l'accoutumée, les moniteurs / monitrices / enseignants / enseignantes de chacun des enfants seront présents pour vous communiquer des informations relatives au séjour.
Ce dialogue se fera en respectant les règles de distanciation sociale de 1.5 mètres et le port du masque.
Nous demanderons au parent ou au référent de la famille de limiter ces échanges à 15 mn de manière ne pas entraver et ralentir les mesures sanitaires mises en place.

Mesures mises en place pendant toute la durée des séjours

- Les enfants devront suivre un protocole scrupuleux en matière d'hygiène. A cet effet, des solutions désinfectantes et des savons seront à disposition en nombre suffisant dans tout le centre.
Les moniteurs / monitrices veilleront au respect de cette mesure.
- Dans les chalets, toutes les pièces et les points de contacts seront désinfectées tous les jours.
- Le staff ménage et cuisine sera tenu de porter le masque en tout temps et de respecter les distances sociales.

Enfant ou personnel encadrant présentant des symptômes Covid-19 durant le séjour

- L'enfant ou l'adulte présentant des symptômes Covid-19 sera isolé du groupe et examiné par un médecin en urgence.

- Selon le diagnostic de ce médecin, l'administration cantonale en lien avec le service de la santé publique cantonal sera informée.
- L'enfant ou le personnel encadrant symptomatique devra regagner son domicile le plus rapidement possible.
- L'enfant ou l'adulte contaminé devra suivre les recommandations que lui seront données par le médecin.
- Le service de la santé publique cantonal prendra les dispositions nécessaires pour organiser les mesures de quarantaine des personnes impliquées